

| | |
|-------------------------|--|
| Intitulé de l'UE | Droit privé IV |
| Section(s) | - (2 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Fabian GILLARD | 25 | Quad 2 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|----------------------------------|---------------|----------------------|
| Droit civil | 25h | Fabian GILLARD |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|--|
| Droit civil : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires |

| Langue d'enseignement |
|-------------------------------|
| Droit civil : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|---|
| Connaissances solides en droit des obligations. |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles |

| Acquis d'apprentissage spécifiques |
|---|
| Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de: |
| - d'utiliser et d'évaluer les mécanismes fondateurs des principaux contrats spéciaux étudiés (mandat et bail) |

- lire, comprendre et évaluer la pertinence de décisions de jurisprudence en la matière;
- utiliser le code civil, en ses articles relatifs à ces matières ;
- résoudre des exercices complexes relatifs aux matières étudiées ;
- développer une vision critique de ces contrats.

Contenu de l'AA Droit civil

Le cours est dispensé par deux titulaires : Mme Aurélie Di Trapani et M. Fabian Gillard

Le cours est articulé autour du plan suivant (qui sera affiné et détaillé en cours de quadrimestre)

1. Etude approfondie du contrat de mandat
2. Etude approfondie du contrat de bail

Méthodes d'enseignement

Droit civil : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas

Supports

Droit civil : notes de cours, décisions de jurisprudence vues au cours

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|--------------------------|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Droit civil : Français |

| | |
|-------------------------------|------------------------|
| Langue(s) d'évaluation | Droit civil : Français |
|-------------------------------|------------------------|

Méthode d'évaluation de l'AA Droit civil :

Examen oral unique, en présence des deux titulaires, et portant sur la totalité de la matière.

Chaque étudiant sera invité à préparer une réflexion personnelle sur l'une des deux parties de matière, à son libre choix (selon les modalités qui seront présentées en cours de quad par les titulaires) ; il sera par ailleurs interrogé "librement" sur l'autre partie de la matière (celle à laquelle il n'a pas consacré sa réflexion personnelle).

Dans le cadre de l'examen oral, chaque étudiant devra en outre répondre, par écrit, à une question de définition.

La pondération sera réalisée de la manière suivante :

- présentation "orale" d'une réflexion personnelle : .../40
- examen oral classique sur l'autre partie du cours: .../40
- exercice écrit de définition (dans le cadre de l'oral): .../20

